

Jeune diplômé, avec ou sans expérience professionnelle, servez votre pays en rejoignant l'armée de l'air pour vivre une expérience hors norme en soutien des opérations aériennes.



Poste n° 2019-17

OFFICIER – Chargé de projet technique Cellule commandement

Unité d'affectation : Unité du service infrastructure de la défense (USID)
Base aérienne 110 – Creil
Base aérienne 702 – Avord
Base aérienne 721 - Rochefort

Description du poste

UNITÉ

L'unité du service infrastructure de la défense de la Base de Défense est en charge du soutien infrastructure à savoir l'entretien et la maintenance des installations. Elle élabore, les programmes de maintenance des installations, rédige des marchés de maintenance, voire d'exploitation. Elle suit et contrôle les marchés externalisés et les contrats d'approvisionnement en fluide (eau, électricité). Par ailleurs, elle peut être amenée à gérer certaines opérations de travaux d'infrastructure par délégation.

POSTE

Le chargé de projet en cellule commandement assure le conseil et l'assistance aux formations soutenues dans le cadre de leurs besoins infrastructure. Il veille à la bonne rédaction de ces besoins, effectue des études et suit les projets en conception. Il est amené également à gérer des opérations transverses de l'unité. Ainsi, le chef de projet doit :

- conseiller les utilisateurs sur leurs besoins en infra/maintenance ;
- rédiger des avis techniques et études de faisabilité. ;
- diriger certaines opérations transverses de l'unité ;
- créer des outils de pilotage et tenir à jour un tableau de bord ;
- participer à la rédaction de documents d'organisation.

Contraintes diverses liée à l'emploi :

- mobilité nationale et internationale.

Profil recherché

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- être de nationalité française ;
- avoir moins de 30 ans.

DIPLÔME – FORMATION

- être titulaire au minimum d'une licence universitaire ou d'un autre diplôme de niveau II dans le domaine scientifique ou technologique en génie civil ou électrotechnique.

EXPÉRIENCES ÉVENTUELLES

- expérience en entreprise BTP appréciée mais non obligatoire.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES REQUISES

- connaissances en maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre en BTP et / ou électrotechnique ;
- bonnes qualités rédactionnelles ;
- bonne aisance relationnelle, travail en équipe ;
- connaissances de base de la langue anglaise (écrite et parlée).

Être militaire, c'est servir l'État, au sein des armées, en portant l'uniforme. Cela implique discipline, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables.

Être officier, c'est être en situation de responsabilité, en particulier auprès du personnel placé sous ses ordres. Cela suppose d'avoir le sens de l'humain et une certaine forme d'exigence vis-à-vis de soi-même.

Informations complémentaires

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à retirer et à déposer complet dans l'un des 48 bureaux Air des centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA/Bureaux Air) et sections d'information et de recrutement (SIR).

Liste des CIRFA et SIR sur devenir-aviateur.fr.

SÉLECTION

La sélection s'effectue sur **dossier**. Elle est suivie de **tests psychotechniques**, d'une **évaluation en anglais**, d'**épreuves sportives**, d'une **visite médicale** et d'une **enquête de sécurité**. Elle se termine par un **entretien de motivation**.

CONTRAT

Premier **contrat de 18 mois** couvrant la période de formation militaire en qualité d'élève officier sous contrat (EOSC). Dès la fin de la formation d'EOSC, les candidats signent un engagement de 3 ans renouvelable plusieurs fois.

FORMATION

Formation militaire de 12 semaines au Cours des officiers de l'École de l'air (COEA) de Salon-de-Provence.

TOEIC anglais effectué au cours de la FMGO.
(préparation à la charge de l'intéressé).

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (SOLDE) *

- Aspirant ~ 1.460 € net(à l'issue de la formation militaire initiale)
- Sous-lieutenant ~ 1.740 € net(à partir de 6 mois d'aspirant)
- Lieutenant ~ 1.950 € net(après 1 an de sous-lieutenant)

* À titre indicatif, hors primes et indemnités. Données non contractuelles.